

## DES TRAVAUX RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT...

Des mesures ont été prises afin de **réduire les impacts écologiques** du projet et de ses travaux. Deux espèces protégées étaient notamment impactées: le Psammodrome algire, un reptile, et la Proserpine, un papillon.

La DREAL a mené dès 2016 des **travaux de mesures compensatoires**. Il s'agissait de débroussailler des zones et chemins existants, créant ainsi de micro-habitats favorables à la pérennité des espèces sur 20 hectares de terrains mis à disposition par la commune de Ria-Sirach. Dans les milieux réouverts, les reptiles ont rapidement investi les lieux, tandis que la Proserpine a entrepris de coloniser ces nouveaux territoires qui lui ont été aménagés.

## ... ET DES ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

La DREAL en lien avec la commune, qui par convention assurera l'entretien des mesures pour les 25 prochaines années, continuent de porter une observation toute particulière à l'environnement, notamment grâce à la **mise en place de mesures de suivi** dont les résultats sont présentés en comité de suivi sous l'égide du Sous-Préfet de Prades.



## LA DÉVIATION DE JONCET

### QUI FAIT QUOI?

- **Maître d'ouvrage:** État (DREAL)
- **Maître d'œuvre:** DIRSO
- **Entreprises:** Guintoli, Razel-Bec, Colas Midi Méditerranée
- **Financeurs:** État, Région, Département

### INAUGURATION DOSSIER DE PRESSE



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE



#### Contacts presse:

- DREAL Occitanie: Brigitte PONCET - 06 07 41 05 75
- Préfecture des Pyrénées-Orientales: Audrey SARTRE-ALBASI - 07 85 44 44 37
- Conseil régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée: Barbara ATLAN - 07 87 33 89 06
- Conseil départemental des Pyrénées-Orientales: Alexandra GIRARD - 07 86 48 14 90



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE



## LA RN116, UN AXE ROUTIER ESSENTIEL

**Route structurante** du département des Pyrénées-Orientales, la RN116, d'une longueur d'environ 100 km, relie la plaine du Roussillon aux territoires du Conflent, du Capcir, de Cerdagne et, plus largement, de l'Espagne et de l'Andorre. Elle fait l'objet de **travaux d'aménagement et de sécurisation**.

## LA DÉVIATION DE JONCET, UN PROJET INDISPENSABLE

L'aménagement d'une déviation au droit du hameau, sur le versant nord de la vallée de la Têt est devenu une priorité. Elle répondait à plusieurs enjeux :

- **assurer** la sécurité des habitants de Joncet.
- **éviter** la traversée de Joncet devenue difficile ;
- **améliorer** la fluidité de l'itinéraire entre Perpignan et Bourg-Madame ;

**La déclaration d'utilité publique de la déviation de Joncet** a été prononcée le 12 septembre 2011. Après 5 années de travaux, la circulation sur la déviation sera ouverte en juin 2018, et la mise en service définitive interviendra durant l'été 2018.

Cet aménagement offrira confort et sécurité aux 15000 usagers quotidiens attendus grâce à l'**amélioration des conditions de dépassement** et à la **séparation entre le trafic de transit et les échanges locaux**.



## LES CHIFFRES CLÉS DE LA DÉVIATION :

- **Longueur de la déviation:** 1950 m
- **Nombre d'ouvrages d'art:** 2 passages inférieurs (PI2 et PI4), 4 murs de soutènement
- **Début des travaux:** 2013
- **Mise en service:** 4 Juin 2018
- **Créneau de dépassement:** 686 m dans le sens Prades–Mont Louis
- **Longueur cumulée des murs de soutènement:** 578 m

## LE FINANCEMENT :

État	21,2 M€
Région	3,3 M€
Département	2,0 M€

**Total 26,5 M€**